Nous aussi, mobilisons-nous pour nos salaires !

14 octobre 2022

Inflation

Avec une inflation principalement liée au post COVID pour 2021 puis amplifiée par la guerre en Ukraine, nous devons faire face à des augmentations de :

-17.8% Energie
-9.9% Alimentation
-3.2% Services
-3.6% Produits manufacturés
-0.3% Tabac

L'Insee prévoit une inflation de 6.8% pour décembre 2022 !

Chez SFR

De son côté, **SFR a très largement profité de la crise sanitaire**, Mr Drahi est lui-même visé par le Hashtag #profiteursdelacrise.
Le 4 mai dernier, SUD dénonçait les miettes que la direction de SFR nous laisse.

Nous n'oublions pas l'enveloppe de 2.22% si on cumule les augmentations collectives et individuelles.
Elle est loin l'époque où les salaires suivaient l'inflation !

Cette enveloppe est complétement déconnectée de notre vie réelle de salariés ET complétement déconnectée des résultats de l'entreprise, **la pilule n'est toujours pas digérée**.

Les raffineries

Depuis 2 semaines, les salariés des raffineries se mobilisent en nombre. Certains tentent de diviser l'opinion publique en annonçant des revenus moyens ne correspondant à rien et aussi tôt démentis par les premiers concernés, les 5000 € annoncés représentent finalement 2550 € nets, bulletin de salaire à l'appui.
Pour ce salaire-là, nous parlons d'emplois au sein de sites SEVESO (avec 7 ans en moins d'espérance de vie), en 5*8 avec les contraintes des week-ends travaillés et des choix des congés qui en découlent.

Face à cette mobilisation, le gouvernement utilise la réquisition de salariés grévistes. Un mécanisme qui,

bien que validé par le Conseil d'Etat, met à mal une de nos libertés fondamentales...

Cette mobilisation nous impacte tous à des échelles différentes, mais ne tombons pas dans le piège de la division, si nous en sommes là aujourd'hui, c'est à cause du patronat qui préfère se garder les richesses créées que

de les partager avec ses salariés.

Quid chez SFR ?

Chez SFR, nous n'oublions pas les 4.7 milliards d'euros de dividendes versés en 2021, ce qui représente 470 000€ par salariés de l'UES SFR et des boutiques. Nous n'oublions pas non plus l'enveloppe de prés de 10 millions d'euros que se sont partagés les membres du COMEX en 2021 !

Aujourd'hui, la coupe est pleine, il est temps de massivement rejoindre les mobilisations qui s'organisent dans tous les secteurs d'activité, nous, salariés de l'UES SFR, sommes tout autant concernés. Cet appel à mobilisation chez SFR est également lancé au sein de tous les opérateurs Télécoms.

SUD appelle les salariés de l'UES SFR à se mobiliser massivement par la grève illimitée à compter du 18 octobre 2022.

Vous pourrez ainsi rejoindre les manifestations organisées et les piquets de grève. Avec cet appel, vous vous mettez en grève le.s jour.s que vous voulez, et pour la durée que vous voulez, 15 minutes, 3 jours....

Mail : sudsfr@sudptt.fr
Contact : http://bit.ly/sudsfr
Yann Raffaud : 06 46 48 54 80
Emile Alabassi : 06 01 88 16 34
Frédéric Vanden-Bil: 06 27 30 18 44

Sud PTT
Fédération des activités postales
et de télécommunications

Nos revendications :

-Enveloppe d'augmentations collectives de 7%,
-Partage du temps de travail, 32h / semaine sur 4 jours sans perte de salaire,
-Proposition de passage à temps partiel 24h00/semaine pour les parents d'enfants de moins de 6 ans sans perte de salaire,
-Congés menstruels pour les femmes en ayant besoin sur une base déclarative,
-Prise en charge réelle des frais liés au télétravail (nos factures énergétiques explosent...),
-Réel équipement des salariés en télétravail (Chaise, bureau, écrans….) Au standard de l'entreprise,
-Alignement des salaires brut avec le SMIC ou les minima conventionnels en adoptant la solution la plus favorable aux salariés (principe de faveur),
-Alignement par le haut des salaires femmes/hommes pour mettre fin à cette différence inacceptable de 700€/mois sur le salaire moyen (Bilan Social de 2020) avec mise en place d un observatoire de l'égalité hommes et femmes,
-Harmonisation par le haut des différents statuts encore présents dans l'entreprise suite aux différents rachats. Deux salariés de la même équipe doivent avoir des primes, accord temps de travail... identiques,
-Rapport de 1 à 5 maximum entre les plus bas et les plus hauts salaires,
-La fin de l'enrichissement personnel de l'actionnariat au détriment de l'entreprise et du groupe,
-Remboursement régulier de la dette qui pèse sur le groupe et l'entreprise,
-Fin de la sous-traitance (qu'elle soit 'interne' ou externe) à tout-va, qui, en plus de créer du dumping social, est catastrophique pour le service rendu aux usagers,
-Ré-internalisation de toutes les activités liées aux Telecom ainsi que les salariés concernés au sein de l'UES SFR

Grève mode d'emploi.

Solidairement.

L'équipe de SUD SFR

Notre newsletter.
Connaitre vos droits.
Rejoignez SUD.
Formulaire de contact.
Retrouvez nos tracts.

Restez informés, SUD vous propose deux nouveaux outils :

Whatsapp **Telegram**

Mail : sudsfr@sudptt.fr
Contact : http://bit.ly/sudsfr
Yann Raffaud : 06 46 48 54 80
Emile Alabassi : 06 01 88 16 34
Frédéric Vanden-Bil: 06 27 30 18 44